

# Logement



Cela se traduit dans un **Programme Local de l'Habitat (PLH)** qui exprime la mobilisation de la Communauté de Communes aux côtés de ses communes membres en faveur d'un aménagement partagé du territoire, d'une réflexion concertée sur les projets d'habitat et leur implantation.

Ce PLH fixe pour la **période 2014-2019**, des objectifs en matière de croissance démographique, de production de logements, de mixité sociale, de réhabilitation et de rénovation de l'habitat privé.

Le plan d'actions prévoit un accompagnement des communes, des opérateurs d'habitat social, des particuliers (dans le cadre d'un programme spécifique intitulé **L**). Sont également pris en compte les publics spécifiques : jeunes, personnes âgées, gens du voyage ...

Pour les communes et les opérateurs de logements sociaux : veuillez contacter la CCPA.

Pour les particuliers, qui dans certains cas peuvent cumuler des aides (ANAH, Certificats d'économie d'énergie, Syndicat de l'Ouest Lyonnais, Communauté de Communes), pour les personnes qui ont un problème avec leur logement, veuillez contacter :

**SOLIHA Rhône et Gand Lyon**  
**Agence Rhône Ouest**  
28 rue Gambetta 69170 TARARE

[contact.69@soliha.fr](mailto:contact.69@soliha.fr)

04 74 05 35 75

Permanences au siège de la Communauté de Communes pour la rénovation, l'adaptation du logement : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 8h30 à 12h

### **SOLIHA Rhône et Grand Lyon**

**04 37 28 70 20**

Permanences au siège de la Communauté de Communes pour les questions liées au logement (comment rester dans mon logement ? comment trouver un logement ? comment régler mes difficultés ?) : 1 fois par mois selon le planning ci-joint.

### **Plateforme Info Energie Rhône Métropole de Lyon**

[contact@infoenergie69.org](mailto:contact@infoenergie69.org)

**04 37 48 25 90**

Sur rendez-vous au siège de la Communauté de Communes pour les questions liées aux travaux d'économie d'énergie dans son logement.